

5. INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le pôle activité économique permet de lutter contre l'exclusion sociale et économique.
Le travailleur indépendant participe à l'économie locale :
Les marchés, l'animation foraine, l'artisanat... et il contribue au maintien du lien social.
Et notre travail d'accompagnement a de multiples effets sur le Développement Economique.

Ce service a pour fonction :

✓ Aider, accompagner, conseiller et orienter les personnes qui ont pour projet de :

- Créer leur entreprise de commerce ou de métiers
- Entrer en formation qualifiante
- Rechercher un emploi classique
- Accéder à l'outil informatique

✓ L'accompagnement socioprofessionnel

Actions individuelles et collectives

- ❖ Présentation d'informations préalables avant toute inscription
- ❖ Présentation des obligations liées à l'activité indépendante
- ❖ Présentation d'outils de gestion adaptés à la micro entreprise
- ❖ Formation sur la gestion administrative liée à l'activité indépendante
- ❖ Inscription pôle emploi (CV, lettre de motivation...)
- ❖ Recherche de financement pour les formations qualifiantes
- ❖ Accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Les travailleurs indépendants sont dans une réelle dynamique d'insertion et ont une grande capacité d'adaptation à l'évolution sociétale et aux nouvelles technologies.

La priorité aujourd'hui est de prévenir la fracture numérique.
(annexe 2)

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES GENS DU VOYAGE

● LA DEMATERIALISATION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

La dématérialisation croissante des démarches administratives pour les travailleurs indépendants est lourde de conséquences. Cette évolution ne prend pas en compte les particularités et les complexités individuelles et en ce sens menace l'accès au droit des plus fragiles.

De plus, l'accueil physique et téléphonique des institutions se réduit, ce qui oblige les voyageurs à faire appel aux services sociaux et associations spécialisées.

Les ateliers informatiques mis en place pour les travailleurs indépendants à l'association Amitiés Tsiganes nous ont permis d'évaluer les difficultés rencontrées quotidiennement par les voyageurs.

Les principales difficultés des voyageurs face à la dématérialisation

✓ L'accueil dans les administrations

Les administrations renvoient de plus en plus les voyageurs vers leurs sites internet ou des bornes informatiques. Cette évolution d'accueil de ces services conjugués aux situations d'illettrisme, occasionne des ruptures de droits et une perte d'autonomie des gens du voyage, qui nous sollicitent alors fréquemment pour effectuer leurs démarches administratives.

✓ L'illettrisme

L'atelier informatique peut devenir un support intéressant pour aborder et tenter de traiter ces difficultés avec les gens du voyage que nous accueillons ; tout en sachant que ces derniers sont le plus souvent demandeurs d'un soutien administratif, mais davantage réticents à une démarche d'acquisitions liées à la lecture ou l'écriture. C'est une thématique à travailler par le biais des Contrats d'Insertion.

✓ La méconnaissance informatique

La plupart des voyageurs n'ont jamais eu accès à un ordinateur, pour eux l'outil informatique reste méconnu. Le public concerné reste majoritairement les adultes et plus particulièrement les travailleurs indépendants.

✓ L'accès à une connexion et l'achat de matériels

L'équipement Wifi systématique des aires d'accueil reste un besoin important, tant pour le public que pour nos interventions. L'accès internet est un support de plus en plus utilisé pour nos actions lors de nos déplacements sur les secteurs.

● LES IMPACTS OBSERVÉS AUPRES DES VOYAGEURS

- ✓ Le non accès aux droits
- ✓ La rupture de droits
- ✓ La perte d'autonomie
- ✓ L'angoisse

● LES IMPACTS OBSERVÉS AUPRES DE L'ASSOCIATION

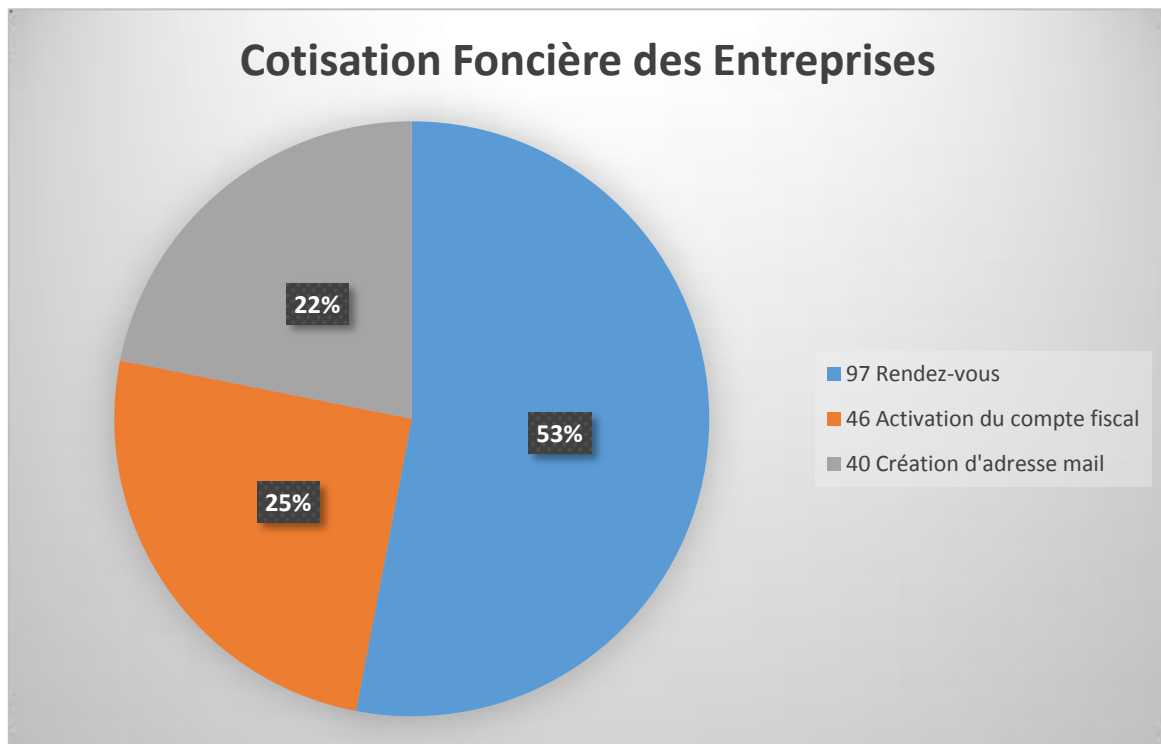
- ✓ Difficultés d'organisation
- ✓ L'équipement matériel
- ✓ La qualification des professionnels
- ✓ Financer un poste animateur multimédia

Au-delà de ces difficultés et impacts énoncés ci-dessus ; le numérique est un levier incontournable d'intégration.

Toutes les personnes qui ont pu bénéficier de notre accompagnement sont sortis de cet espace numérique très positives, un sentiment de reconnaissance, de valorisation et d'implication sociale.

- L'ATELIER INFORMATIQUE

Réalisation d'un espace numérique

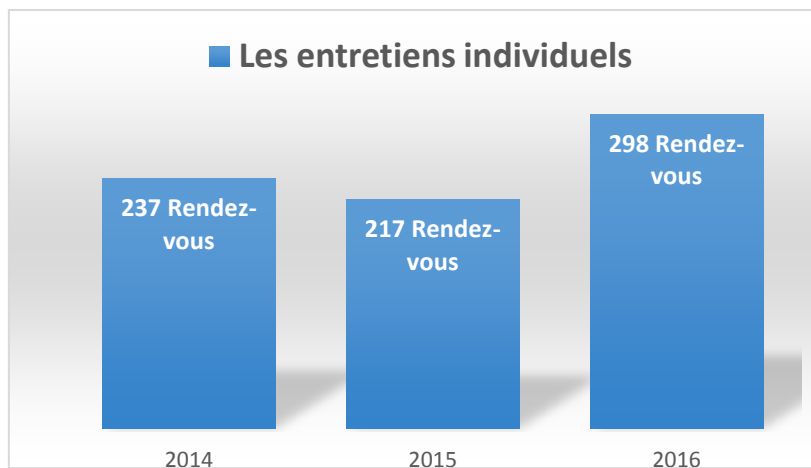


L'acquisition de nouveaux locaux a permis à l'association Amitiés Tsiganes de créer un espace numérique afin d'aider et d'accompagner les voyageurs dans leurs démarches administratives liées à leur activité de non-salariés.

Cet espace numérique reste à développer car son utilisation en 2016 s'est limitée en direction des travailleurs indépendants soumis aux obligations fiscales.

- L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

L'entretien individuel est axé sur l'information, la formation et l'autonomie.



On constate une hausse des entretiens individuels ; les demandes de rendez-vous se sont surtout accentués le second semestre 2016. Ils ont été rythmés par des demandes d'ouvertures de compte fiscaux et de changement de régime fiscal.

Ces rendez-vous individuels ont permis également de faire le point avec la personne sur l'activité exercée et les difficultés rencontrées au cours de l'année.

Adhésion au micro social simplifié

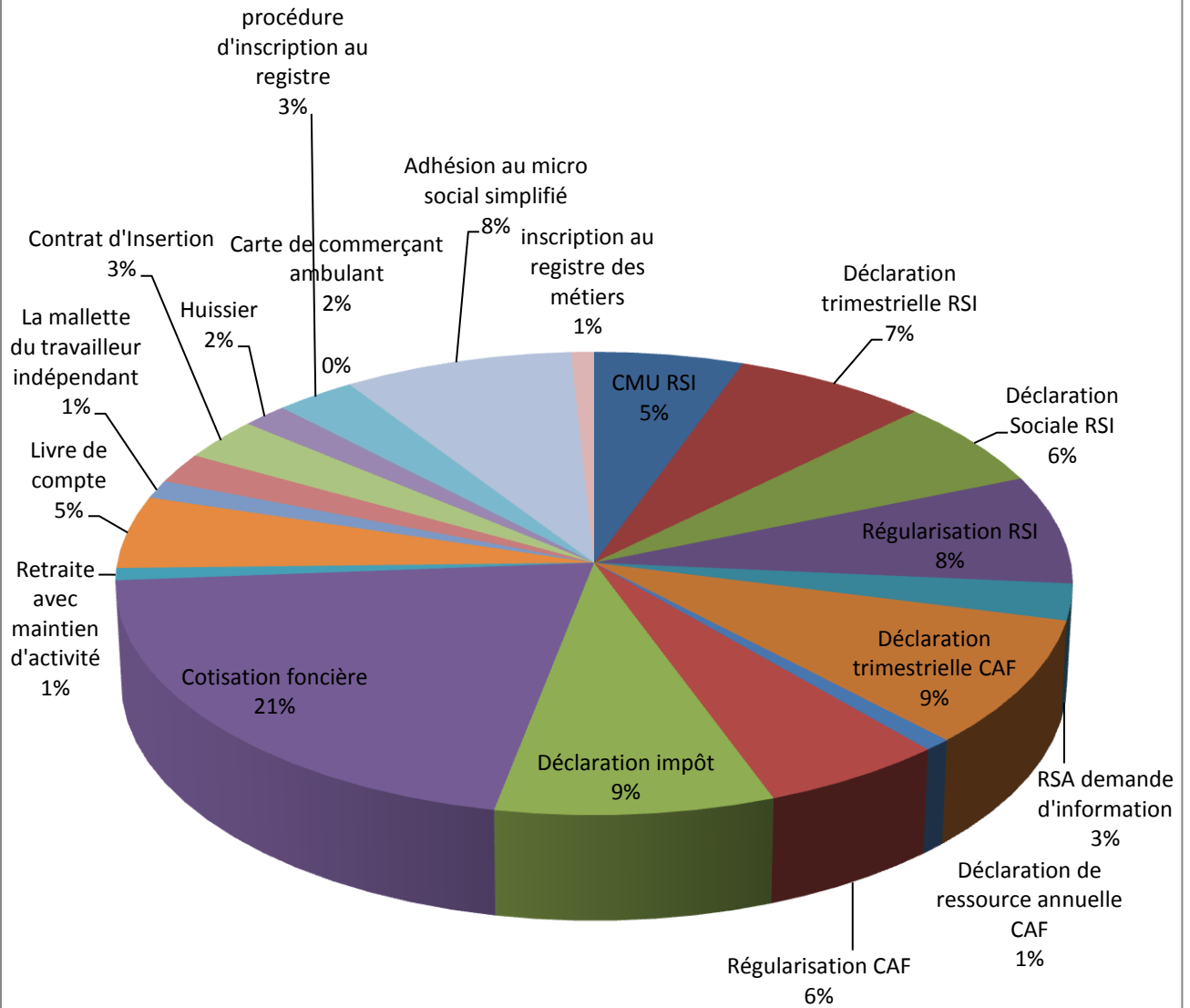
Une hausse des cotisations du RSI sur l'année 2016 a mis en grande difficulté plusieurs travailleurs indépendants. Cette hausse subie par l'ensemble des micro entrepreneurs s'explique par la suppression du statut autoentrepreneur en 2015.

C'est pourquoi, les travailleurs indépendants se sont présentés auprès de nos services afin de changer de régime fiscal, démarche à effectuer avant le 31 décembre auprès du centre de paiement du RSI.

Ce régime est « le micro social simplifié », il ne modifie en rien le statut de la personne, il lui permet de bénéficier d'un régime simplifié. Le mode de calcul s'effectue trimestriellement et au plus juste de ce que la personne déclare en chiffre d'affaires en lien direct avec l'activité.

Les chiffres des interventions lors d'entretien individuel

En lien avec l'activité économique



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS

RSI : 34%

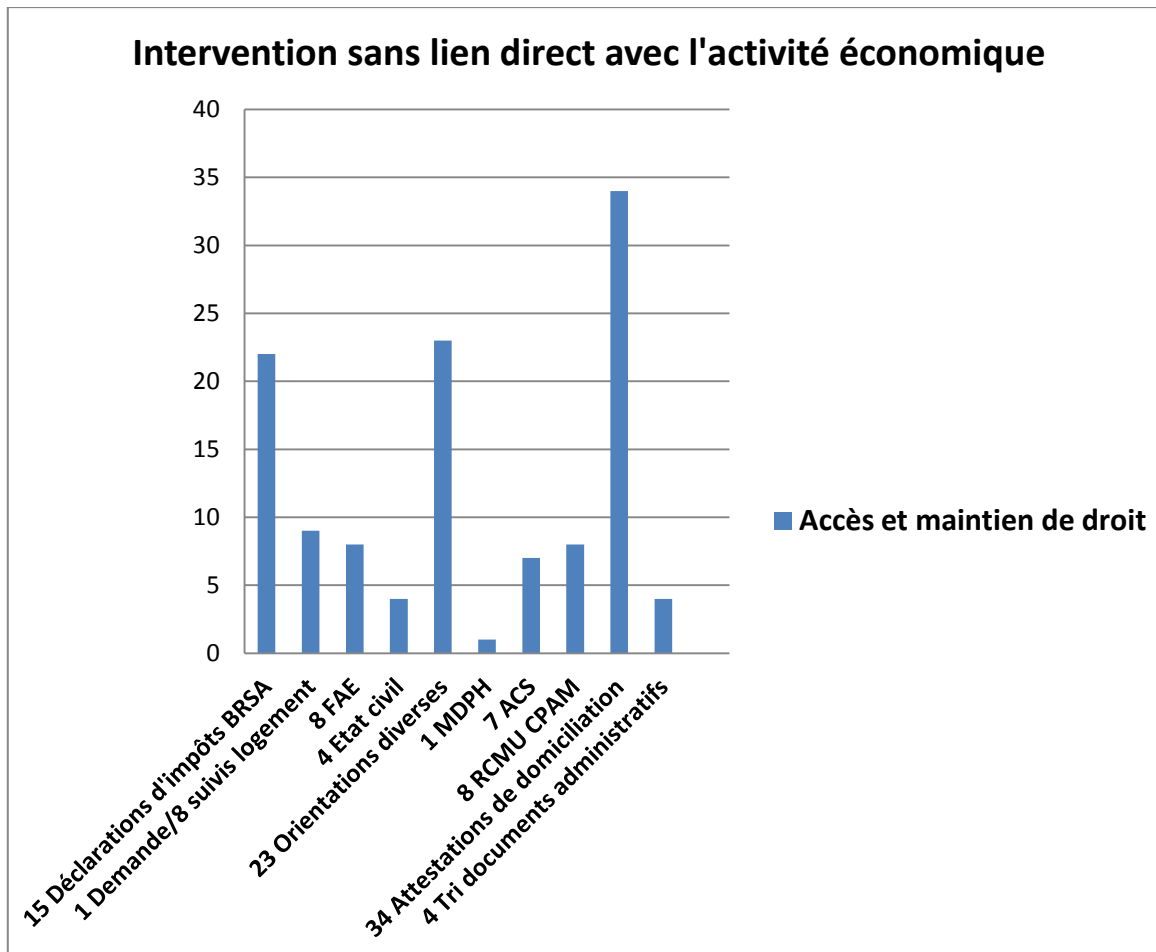
IMPOTS : 31%

CAF : 20%

Gestion de l'activité : 17%

- AUTRES DEMARCHES

Quelques chiffres



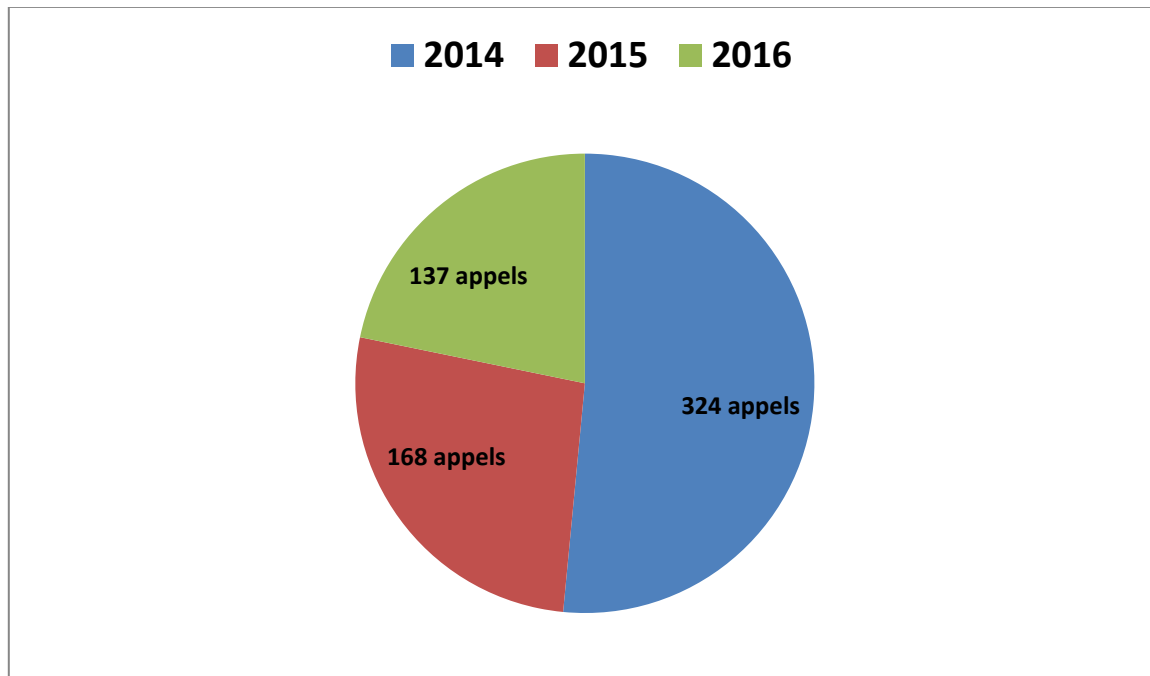
Lors des rendez-vous individuels le travailleur indépendant est très souvent accompagné de sa compagne et de ses enfants.

C'est pourquoi, lors de ces entretiens, des demandes sans lien direct avec l'entreprise émanent de la part des familles. C'est notre mission de les prendre en compte et de les instruire. L'accompagnement et l'aide que l'on apporte est un accompagnement social global, en lien direct avec la vie quotidienne de la famille.

D'ailleurs, les femmes jouent un rôle majeur au sein du couple et de la famille car se sont, bien souvent, elles, qui gèrent les papiers administratifs liés à l'activité indépendante. Elles interviennent auprès des administrations et aident également leur proche dans certaines démarches. Ce rôle n'a cependant pas de reconnaissance officielle alors qu'il requiert des compétences et des connaissances particulières.

- LES PERMANENCES TELEPHONIQUES

Une demi-journée par semaine est dédiée à l'activité économique.



La permanence téléphonique permet aux travailleurs indépendants d'être accompagnés dans le remplissage de documents liés à leur activité. Certaines personnes ayant acquis un niveau d'autonomie, n'ont plus systématiquement besoin de se déplacer.

La plupart ont acquis un certain degré d'autonomie et nous contacte uniquement pour être rassuré avant de faire l'envoi de leur document administratif.

A noter également que le passage du « régime forfaitaire » au « régime micro social simplifié » a réduit considérablement les courriers émanant du RSI.

La permanence téléphonique reste un outil nécessaire et utilisé par les travailleurs indépendants, même si on constate une baisse significative des appels en 2016.

- LES VISITES A DOMICILE

Elles se font en binôme avec le référent social de secteur, cette pratique professionnelle nous permet de se rendre sur les lieux de vie et répondre aux demandes spécifiques des voyageurs au plus près de la réalité de leur condition de vie.

A noter que les déplacements ont été moins fréquents en 2016, car face à la dématérialisation sans un accès internet nous ne pouvons répondre efficacement aux besoins et problématiques des personnes que l'on accompagne. Pour exemple, il nous a été

mis à disposition un bureau dans les locaux de Mont St Martin mais sans la possibilité d'avoir un accès à internet ce qui limite nos interventions. Les personnes n'ont pas eu d'autres choix de prendre rendez-vous dans nos bureaux afin de traiter leurs demandes, exemple : création du compte fiscal, déclaration trimestrielle CAF...

- LE TRAITEMENT ADMINISTRATIF

Une partie de notre accompagnement s'effectue hors temps de rendez-vous : Prendre contact avec les différents organismes : RSI, Impôts, CAF, organismes de formation..., pour régulariser certaines situations. S'ajoute, le traitement des dossiers et la saisie de données. Le public nous conduit régulièrement à devoir répondre à des demandes diverses et nouvelles ; ce qui induit des temps de recherche de notre part.

- LE PARTENARIAT

Nos partenaires dans le cadre de l'accompagnement des micros entrepreneurs : le Conseil Départemental, les chambres consulaires, la CGPME (organisme de formation), les missions locales, l'ADIE, les structures du plateau de Haye, l'éducation nationale.

- LES PERSPECTIVES

Les outils numériques ont pris une place plus qu'importante dans la vie quotidienne des citoyens. Alors que nous assistons à « l'explosion » de ces nouvelles formes de communication, l'accès et l'utilisation de l'outil informatique restent inégalitaires et persistent auprès de la population « Gens du Voyage ».

C'est pourquoi, dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives, la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les Gens du Voyage) a mis en place un groupe de travail en juin 2016 relatif aux questions d'accès aux droits des gens du voyage au regard de l'accessibilité et de la maîtrise des outils informatiques et internet. Deux salariés d'Amities Tsiganes, une personne du pôle action sociale et une personne du pôle activité économique, participent à ce groupe de travail.

Dans ce cadre, un questionnaire en direction du public que l'on accompagne a été réalisé en novembre 2016 afin de recueillir des données précises sur ces questions « d'accès aux droits ». Ce processus permet de faire un diagnostic précis sur la fracture numérique (en annexe questionnaire et données) et des réels besoins exprimés par notre public.

Suite à notre emménagement dans de nouveaux locaux, nous avons pu créer un espace numérique qui a pour objectif d'évoluer en un projet innovant intitulé « un numérique itinérant ».

L'objectif est de pouvoir étendre nos actions futures réalisées dans notre espace numérique et sur les lieux de vie des Gens du Voyage. Pour ce faire, un travail avec les élus des différentes communes et communauté d'agglomération sera nécessaire afin de lutter contre la fracture numérique et permettre un accès wifi sur les aires d'accueil. Les gens du voyage doivent eux aussi pouvoir continuer à rester « connectés », outil indispensable pour vivre, exister et travailler dans la société d'aujourd'hui.

Pour conclure, nous avons pour objectif d'embaucher un animateur multimédia en service civique afin de renforcer nos actions collectives et surtout rendre l'espace numérique mis en place en accès libre.